

FORMATION CSE SSCT

Durée : 35 heures

Accessibilité aux personnes handicapées : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Public

Tout personnel élu du CSE / CSSCT

Depuis le 30/03/2022 (Loi N°2021-1018 du 2 août 2021 – Art. L2315-18 du CT), le code du travail précise les durées des formations CSE:

- Formation CSE initiale des membres de la CSSCT : 5 jours (quelle que soit la taille de l'établissement)
- Formation CSE obligatoire lors du renouvellement du mandat des membres du CSE : 3 jours (quelle que soit la taille de l'établissement)

Pré- requis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- S'approprier les attributions et les moyens du CSE et de la CSSCT en matière de santé-sécurité
- Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection
- Cerner les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise
- S'approprier les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVCT
- Identifier le rôle du CSE dans les démarches de prévention

Durée

La méthode pédagogique repose sur une animation interactive alternant en fonction de la séquence :

Durée : 35h organisée en 3J + 2J

Contenu pédagogique

S'approprier les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité

Organiser et animer collectivement la santé-sécurité au sein du CSE

Identifier les sources de droit utiles au CSE

Hypothèses de mise en place de la CSSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés : sites concernés, mise en place imposée par l'inspecteur du travail...

Comment exploiter les ressources documentaires du CSE ?

Exercices : les attributions et les moyens du CSE

Commission santé-sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Quelle est la composition de la CSSCT ? (présidence, nombre d'élus)

Contenu de l'accord de mise en place de la commission

Déroulement des réunions en présence de la CSSCT

Rôle de l'inspection du travail, de la CARSAT et des services de prévention et de santé au travail : fonctionnement, missions, enquêtes, visites

Cas pratique : étude comparative des dispositions légales avec le contenu de l'accord de mise en place de la CSSCT et du règlement intérieur du CSE

Positionner le CSE vis à vis des autres acteurs

Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise (employeur, salarié, responsable sécurité...)

Entretenir des relations avec les acteurs externes : inspection du travail, CARSAT...

Identifier les responsabilités de l'employeur

Focus sur la faute inexcusable

Comment légitimer le dialogue social sur les conditions de travail ?

Etude de cas : identifier le rôle du CSE face à un projet collectif de l'entreprise

Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

Réaliser des inspections et analyser les risques

Quels risques prendre en compte ? santé physique et mentale des salariés

Focus sur certains risques : TMS, risque routier, risque chimique...

Quand et comment procéder à une inspection ?

Grilles et check-lists d'identification des risques

Etablir le lien avec le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Remontée d'information auprès du CSE

Jeu pédagogique « La chasse aux risques® » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations

Réaliser des enquêtes pour analyser les accidents

Quand et comment procéder à une enquête ?

Constituer une délégation et recueillir les faits

S'initier aux principes de la méthode de l'arbre des causes

Cas particulier des enquêtes pour harcèlement ou tentative de suicide en lien avec le travail

Cas pratique : construire et exploiter des arbres des causes de différents secteurs d'activité

Cerner les risques particuliers afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

Adapter les principes généraux aux activités de l'entreprises

Situation de danger grave et imminent

Droit d'alerte et de retrait

Atteinte à la santé publique et à l'environnement

Trouver des solutions adaptées en fonctions des circonstances d'exposition

Cas pratique : à partir d'un exemple concret, proposer des solutions adaptées à la situation

Gérer les situations particulières

Travaux réalisés par des entreprises extérieures

Cas des salariés intérimaires

Particularités des établissements ERP,

Face aux risques : élaborer des stratégies d'intervention

Cas pratique : Comment le CSE doit se positionner pour faire face aux risques de l'entreprise ?

S'approprier les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVCT

Identifier et délimiter le champ couvert par les RPS et la QVCT

S'approprier définitions, concepts et enjeux

Cadre juridique et obligations pour les entreprises

Eviter la collision avec des dispositifs existants

Evolution de la jurisprudence

Organisation et management : quel impact sur la santé au travail ?

Les facteurs de RPS

Les composantes de la QVCT

Quiz : les idées reçues en matière de RPS et QVCT et cadre réglementaire

Gérer au quotidien les problématiques RPS et QVCT

Structurer une démarche de prévention : conditions de réussite et étapes indispensables

Comités de pilotage/commissions d'enquêtes : rôle des membres

Relations avec les acteurs internes : RH, managers

Relations avec les acteurs externes : médecin du travail, CARSAT, inspection du travail, experts...

Créer, exploiter et suivre des indicateurs d'alerte
 Mettre en place des procédures internes
 Outils à utiliser et précautions à prendre
 Exercer le droit d'alerte en cas de RPS
 Enquêtes : un véritable pouvoir d'investigation
 Incidents répétés pouvant révéler un risque grave
 Place et posture pour les CSE/CSSCT
 Rôle des membres de CSE/CSSCT conviés aux groupes de travail RPS et QVCT

Identifier le rôle du CSE dans les démarches de prévention

Plan de prévention entreprises extérieures : identifier le rôle du CSE

Identifier les étapes préalables à la réalisation d'un plan de prévention
 Avis du CSE relatif au plan de prévention
 Etude de cas : exemple d'intervention d'une entreprise extérieure

Suivre le programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail
 (PAPRiPACT)

Prise en compte de l'organisation du travail
 Dispositions applicables aux lieux de travail
 Equipements de travail et moyens de protection
 Information et formation à la sécurité
 Pénibilité au travail : rôle du CSE/de la CSSCT en matière de prévention
 Cas pratique : étude critique d'un programme annuel de prévention

Points forts :

Travaux sur les documents des participants : document unique (DU), PV de CSE, dernier bilan annuel HSCT...

Simulation d'analyse des risques sur la base du jeu pédagogique de La Chasse aux risques

Démarche pédagogique participative et opérationnelle : alternance de jeux pédagogiques, d'apports méthodologiques, d'exemples concrets et d'exercices pratiques

Formation animée par un formateur expert en santé-sécurité et prévention

Méthodes mobilisées & évaluations – Modalités et délai d'accès

La formation est d'une durée de 5 journées.

La pédagogie employée s'appuie sur des apports théoriques alliant l'étude des textes réglementaires et leur mise en application sur le terrain ainsi que sur des études de cas appliquées aux problématiques spécifiques de l'institution..

La méthode pédagogique repose sur une animation interactive alternant en fonction de la séquence :

- apports théoriques et réglementaires
- échanges d'expériences entre les participants
- supports vidéo

La formation est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur.

Les plus pédagogiques :

- L'intervention d'un Consultant préventeur expert,
- Supports remis à chacun des stagiaires à l'issue du stage.
- Formation très opérationnelle

L'inscription à cette formation se fait après un premier échange qui permet une analyse complète du besoin, cette formation peut être dispensée sur une fréquence semestrielle.

Modalités d'évaluation : Chaque apprenant aura une évaluation avant et pendant la formation afin de définir l'évolution des compétences.

Tarif et contact :

995 euros HT/jour // Mr GESLIN : 04 11 93 00 16 - E-mail : megeslin@mgconsult.fr

Mr GESLIN est Référent handicap de la structure, si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez faire une demande spécifique aux coordonnées ci-dessus.